

Embauche d'un agent commercial

Par GARCIA, le 01/02/2010 à 09:40

Bonjour,

j'envisage d'embaucher un agent commercial

je voudrai connaître les formalités administratives de cette embauche et si je devrai payer des cotisations sociales

Par fabienne034, le 01/02/2010 à 11:24

BONJOUR

POUR UN AGENT COMMERCIAL,

Il se débrouille tout seul pour ses inscriptions,

Il faut signer un contrat avec lui,

Il peut choisir aussi être autoentrepreneur commercial hors statut

pour tout savoir sur l'agent commercial:

http://www.fbls.net/agentcommercialoi.htm